

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 60 (1972)

Heft: 1

Artikel: L'horlogère-rhabilleuse

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-273020>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ALLO LA VILLE
ICI, LA CAMPAGNE



LA RECHERCHE AGRONOMIQUE

En août dernier, le Conseil fédéral adressait aux Chambres un message relatif au développement des stations de recherches agronomiques et à la création du centre de formation professionnelle agricole à Changins. Une demande de quelques cent millions, nécessaires à la réalisation des projets à l'étude, accompagnait ce message.

A lors que le parlement helvétique va se prononcer au cours de sa session d'hiver sur l'octroi de ces importants crédits, il nous paraît utile de renseigner nos lectrices sur la recherche agronomique dans notre pays et sur les buts qu'elle s'est fixés.

Le montant des investissements prévus semblerait de prime abord demeuré devant l'avenir incertain de notre agriculture, et, à l'heure de l'Europe Verte, on pourrait se demander si nous ne pourrions à meilleur compte tirer parti des recherches agronomiques entreprises par les pays qui nous entourent, plutôt que d'entreprendre à nos frais et dépens des travaux aussi longs qu'onéreux. Semblable raisonnement prouverait une méconnaissance des lois de la recherche agronomique qui doit être pratiquée sur les lieux mêmes qu'elle entend servir, afin que soient respectées les conditions naturelles (sol, climat, etc.).

La Constitution et la loi sur l'agriculture postulent le maintien d'une agriculture forte et productive et le message du Conseil fédéral aux Chambres le souligne. L'aide sollicitée en faveur de la recherche agronomique entre dans le programme destiné à rendre notre agriculture compétitive et dynamique.

SEPT STATIONS DE RECHERCHES

Datant de la fin du siècle dernier, la recherche agronomique incombait primitivement aux cantons pour devenir rapidement l'apanage de la Confédération vu les investissements importants qu'elle nécessite et les secteurs de plus en plus nombreux qu'elle est chargée de prospecter. En 1970, les dépenses consenties par ces travaux s'élevaient à 42 millions, soit le 1 % du revenu brut de l'agriculture suisse. Aujourd'hui, si le budget est plus important c'est qu'il comprend les projets

d'agrandissement et de modernisation de certaines stations et le déplacement de centres de recherches, privés par l'explosion de régions urbaines de l'espace vital nécessaire.

Dans le monde agricole, la tradition et l'empirisme ont été remplacés par des techniques systématiquement étudiées en tenant compte d'une production rationnelle et économique et la recherche agronomique a grandement contribué à cette évolution.

Les travaux des stations de recherches — elles sont au nombre de sept — apportent à l'agriculteur les renseignements les plus divers, orientant chacune leurs recherches dans un secteur bien distinct : production animale, protection des végétaux, zoologie, génie rural, économie d'entreprise, protection de l'environnement, etc.

Les résultats des travaux sont diffusés par des publications scientifiques, des revues spécialisées ou des articles publiés par la presse agricole. Des communiqués radiophoniques atteignent aussi un vaste public et d'étroits contacts sont entretenus avec les écoles d'agriculture et les services de vulgarisation.

PROTECTION DES PLANTES

Les destinées de cinq stations de recherches parmi les sept que compte notre pays préoccupent donc nos Chambres fédérales et j'aimerais dans une rapide analyse cerner l'activité propre de chacune d'entre elles.

L'actuelle « Station de recherches agronomique de Lausanne » (comprend le contrôle des semences, la chimie agricole et les essais viticoles et arboricoles) délogée par le Centre hospitalier vaudois, va se voir transférer à Changins où se trouvent déjà trois secteurs de recherches : protection des végétaux, amélioration des plantes et agriculture générale.

Les recherches entreprises par cette station vont ouvrir la voie à de nouvelles techniques. Par exemple, la thermothérapie (végétaux cultivés par la chaleur) permet d'éliminer certaines viroses. L'irradiation de plantes ou de semences aux rayons gamma provoque souvent des mutations bénéfiques.

Dans la lutte antiparasitaire, on cherche à limiter l'utilisation de produits chimiques par l'adoption de nouvelles méthodes dites biologiques. Elles ont prouvé qu'il est possible de diminuer le risque de résidus chimiques dans la production.

Le conditionnement et la mise en valeur des récoltes donnent également lieu à des recherches intensives dans le domaine de la déshydratation et de la crémogénération.

La station de Zurich-Reckenholz se préoccupe elle aussi de protection des plantes en orientant ses recherches dans le domaine hydrique et une station météorologique complète son équipement.

ECONOMIE D'ENTREPRISE ET GÉNIE RURAL

Le slogan du centre de Tänikon créé en 1967 pourrait être « permettre à l'agriculteur d'obtenir un résultat maximum avec un minimum de frais ».

La diminution de la main-d'œuvre et l'obligation de recourir à des moyens techniques de plus en plus onéreux imposent à l'exploitant une rationalisation de son travail et des aménagements particulièrement judicieux. C'est dans ce sens là que s'orientent les spécialisations dont les suivantes : économie d'exploitation, économie du travail, machinisme agricole, constructions rurales, économie ménagère paysanne et prévention des accidents.

Dans le domaine du machinisme agricole, des essais comparatifs permettent l'enregistrement des temps de travail et déterminent le coût et la rentabilité. Les constructions rurales sont également l'objet d'études approfondies et visent à atteindre une économie de main-d'œuvre et la simplification de l'activité manuelle, tout en augmentant la rémunération du travail fourni par l'exploitant. A Tänikon, on se préoccupe aussi d'alléger l'activité de la paysanne en étudiant ses emplacements de travail et sa participation aux travaux de la ferme.

ARBORICULTURE, VITICULTURE ET HORTICULTURE

A Wädenswil, c'est le royaume des fruits et légumes : sélection de nou-

velles variétés, études de traitements antiparasitaires ou biologiques, etc. On suit de près la conservation des substances aromatiques dans le fruit, en cours de croissance, durant l'entreposage et lors de sa mise en valeur. Toutes les techniques de conservation sont également mises à l'épreuve : réfrigération, congélation, séchage.

Ce qui me paraît particulièrement notable dans les travaux de cette station est la mise au point de méthodes de lutte biologique. La méthode autocide, par exemple, consiste à la stérilisation des mâles dans les variétés d'insectes parasitaires (mouche de la carotte, carpocapse des pommes, etc.). Elle soumet à des rayons ionisants, les mâles qui seront ensuite remis en liberté. De l'accouplement de ces insectes traités et des femelles vivant dans la nature naîtront des œufs non fécondés, phénomène qui diminuera rapidement l'effectif déprédateur.

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET PRODUCTION ANIMALE

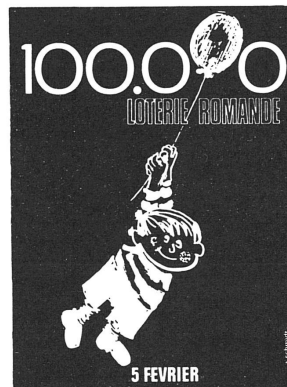
L'actuelle station de Liebfeld-Berne préoccupée de chimie agricole va prendre en même temps qu'une nouvelle dénomination une orientation précise : celle de la recherche agronomique sur la protection de l'environnement.

Dans le secteur de la recherche animale dont s'occupe également cette station, un transfert s'impose et dès la fin des travaux prévus, ce sera à Granges-Neuve (Fribourg) que se poursuivront les expériences ayant trait à la production animale et à la conservation des fourrages (alimentation, affouragement et élevage du bétail bovin et porcin).

En plus, les projets de la Confédération prévoient à Moudon la création d'une fromagerie expérimentale qui permettra de résoudre des problèmes nés d'une nouvelle orientation du marché : amélioration des fromages à pâte molle de plus en plus demandés par les consommateurs, essais visant à améliorer la fabrication de fromage dont le lait de base provient de zones d'ensilage, recherches dans le développement des méthodes de travail et dans des installations recourant à une mécanisation indispensable.

Autant de recherches entreprises dans les domaines les plus divers dans l'intérêt du producteur que du consommateur.

Yv. Bastardot.



Le courrier
de la rédaction

Bouche-trou et service féminin

Madame la rédactrice,

Dans le compte rendu de la journée d'information qui a eu lieu à Berne le 4 novembre, concernant un éventuel Service national féminin je relève le passage suivant :

« La femme suisse ne doit pas être utilisée comme un bouche-trou fut la phrase la plus applaudie de l'après-midi. »

Ces applaudissements me laissent perplexe... Serait-ce déshonorant de boucher un trou, c'est-à-dire de se rendre utile là où une aide est absolument nécessaire ?

A l'heure actuelle il y a beaucoup de « trous » dans notre pays. A grands renforts de millions on construit d'importants hôpitaux dotés des derniers perfectionnements de la technique. Et puis, on ferme des étages entiers de ces mêmes hôpitaux, faute de personnel. Des maisons de retraite ferment leurs portes pour la même raison. De jeunes mères et des vieillards s'exténuent parce qu'ils ne trouvent nulle part d'aide nécessaire.

Il me semble que quatre mois de la vie d'une femme de vingt ans mis à la disposition de la collectivité partout où le besoin s'en fait sentir, ne serait pas du temps perdu.

Dans ma jeunesse j'ai bouché un trou pendant cinq ans (1914-1919). Je n'ai pas trouvé cela humiliant. Evidemment l'idéalisme n'est plus à la mode. Mais, l'amour du prochain, faut-il aussi le mettre au rancart ? — Ne me dites pas que Service national et amour du prochain sont deux domaines totalement différents. Il faut refuser ces compartimentages artificiels.

En fin de compte, ne serait-il pas regrettable qu'on jette un voile sur notre situation nationale avec ses trous, pour éviter cette prétendue abomination : être utilisée comme bouche-trou, et que d'autre part on crée un Service féminin dont l'utilité et l'efficacité ne seraient pas évidentes ? — Voilà une question que nous devrions toutes nous poser.

Veuillez recevoir, Madame la rédactrice, mes salutations distinguées.

L'horlogère-rhabilleuse

Elle répare et entretient les montres et horloges de tout genre.

APTITUDES-REQUIS

Bonne vue, mains habiles, sens du travail fin et précis ; compréhension pour les données techniques ; concentration, persévérance, sûreté.

Contre-indication : transpiration des mains.

Formation nécessaire avant l'apprentissage. — Avoir terminé sa scolarité.

Lieu de la formation professionnelle. — Dans un atelier d'horlogerie privé, une école d'horlogerie ou une fabrique d'horlogerie. Lorsque l'apprentissage a lieu dans une fabrique d'horlogerie, la dernière année doit, en règle générale, être accomplie dans une école d'horlogerie ou, tout au moins, dans un lieu doté des installations et du personnel instructeur nécessaires.

Age minimum d'entrée en apprentissage. — Seize ans révolus.

Durée de l'apprentissage. — Quatre ans.

PROGRAMME D'APPRENTISSAGE

Première année. — Initiation au maniement, à l'entretien et à l'utilisation des outils et machines. Exécution d'un outillage personnel minimum et d'exercices servant à développer la dextérité. Limage (réglette au plat ou équiré en acier, brucelles, burins pour chariot, tournevis, leviers aux aiguilles, gouppilles, fraises à trois coins, à deux faces, etc.), tournages (pointe à tracer, pouteau, broches, chasse-gouppilles, rovoirs, tasseau, pivot, tige de remontoir, creuseurs, arbres de barillet, etc.), perçage et taraudage (affûtage de forets et tarauds, plaque à trous laiton et acier, rovoirs, tasseaux, etc.), recuit, trempe et revenu (trempe de métaux non ferreux, tel laiton en bande), meulage et polissage (tige de remontoir, pivots et portées, polissage de plats et d'angles, etc.), assemblage (mise en place et vissage sur appareils et montres grand format, révelis, mouvements simples d'horloges, pose de verres, etc.). Croquis d'atelier d'après modèles ou échantillons. Ebauche d'une montre ou de pièces détachées.

Deuxième année. — Pivotage (tournage et roulage manuels ou mécaniques de pivots cylindriques et coniques), rivage, chassage et mise plat de roues, emploi de la potence (posage et déplacement des pierres), mesure de la hauteur. Remplacement d'axes de balanciers. Rouage (montage, vérification et correction des jeux et des ébats), achevage (limage de très petites dimensions). Logeage, centrage et partagement de l'échappement. Vérification et correction des fonctions d'échappements sur horloges. Emploi de l'échappement et des appareils de contrôle. Assemblage ou réparations (montage de mécanismes, rouages et échappements, et de dispositifs antichocs. Lubrification. Réparation d'horloges avec sonnerie des quarts et exécutions de pièces et sonnerie. Exécution de rouages et de pièces d'échappement.

Troisième année. — Posage de spiraux (virolage-centrage). Equilibrage, mise plat et en marche de balanciers. Réglage. Corrections des variations de marche. CTM. Contrôle (mesure de l'amplitude et de l'isochronisme. Dynamomètre. Etanchéité des boîtes). Mécanismes additionnels (montres automatiques, montres-calandriers, chronographes). Pose de cadrans. Lanternage. Emboîtement. Pendules compliquées.

Quatrième année. — Visitage-décoctage (diagnostics), réglage (spiraux Bréguet), réparations complètes de toutes montres et horloges.

Connaissances professionnelles : hygiène, prévention des accidents, les instruments de mesure, les métaux et leurs traitements thermiques. Terminologie horlogère. Produits de nettoyage, d'adoucissement et de polissage. Organes de sécurité. Propriétés et utilisations des huiles. Soudure et collage. Etablissement d'une feuille de réglage. Service après vente. Devis de rhabillage. Stockage. Emballage.

L'OFFRE ET LA DEMANDE

La demande. — Considérable, vu la pénurie actuelle.

Perspectives d'avenir. — L'horlogère-rhabilleuse peut travailler en atelier, devenir chef d'atelier ou encore s'établir à son propre compte.

Syndicat défendant la profession. — La FOMH.

L'offre. — Le métier le meilleur, même pour l'horloger, nous déclare une voix qui fait autorité dans la branche.

CONDITIONS DE TRAVAIL

Horaire. — Entre 8 et 9 heures par jour.

Congés. — Trois semaines par an. Après 15 ans de service, quatre semaines par an.

Salaires. — Une bonne horlogère-rhabilleuse peut gagner au début, entre 1500 et 1600 francs par mois. Dans la suite, elle peut prétendre à 2000 francs environ.

Avantages sociaux. — Ils sont multiples, mais dépendent de la maison qui engage.